

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MARDI 14 AVRIL 2020

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue le 14 avril 2020 à 20 heures.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le conseil municipal de la Ville de Clermont siège en séance ordinaire ce mardi 14 avril 2020 à 20 h par visioconférence (Facetime)

Sont présents à cette visioconférence :
M. Rémy Guay, conseiller
M. Luc Cauchon, conseiller
Mme Nadine Tremblay, conseillère
Mme Josée Asselin, conseillère
Mme Solange Lapointe, conseillère
M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Assistent également à la séance, par visioconférence : madame Brigitte Harvey, directrice générale, monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics et monsieur Nicolas Savard, directeur du service des loisirs.

1.1 SÉANCES DU CONSEIL PENDANT LA PÉRIODE D'URGENCE SANITAIRE **RÉSOLUTION NO 11875-04-20**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020 ;

CONSIDÉRANT le décret numéro 418-2020 du 7 avril 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 16 avril 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil accepte que la présente séance de même que toute séance (ordinaire ou extraordinaire) devant être tenue durant la période d'urgence sanitaire décrétée en vertu de la Loi sur la santé publique, le soit à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence ou par voie téléphonique, le public ne sera pas admis et est invité à soumettre ses questions par courriel à : info@ville.clermont.qc.ca

Qu'au cours de cette période d'urgence sanitaire, l'heure des séances ordinaires soit modifiée pour être tenues à 19 h.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NO 11876-04-20**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
 - 1.1 Séances du conseil pendant la période d'urgence sanitaire
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 23-03-2020**
- 4. Appel d'offres, soumissions, contrats et demande de prix**
 - 4.1 Contrat annuel d'entretien préventif du système de réfrigération de l'aréna
 - 4.2 Acquisition d'un camion pick-up Dodge 2020
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Mesures en lien avec la COVID-19
 - 5.2 Gel du taux d'intérêt
 - 5.3 Permis d'alcool activités 2020
 - 5.4 Renouvellement du bail avec la Clinique Multidisciplinaire Mots à Maux
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Reprise de l'assemblée publique de consultation
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
 - 10.1 Adoption du projet de règlement numéro VC-367-20-6 concernant la division de la municipalité en six districts électoraux
 - 10.2 Abrogation de la résolution no 11873-03-20 – second projet du règlement modifiant le règlement de zonage VC-434-13, le règlement de construction VC-436-13 et le règlement sur le plan d'implantation et d'intégration architecturale VC-438-13
- 11. Comptes**
 - 11.1 Ratification des déboursés et salaires de mars 2020
 - 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 31 mars 2020
- 12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

**3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAL
RÉSOLUTION NO 11877-04-20**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 23 mars 2020 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19)

4. APPEL D'OFFRES, SOUMISSIONS, CONTRATS ET DEMANDE DE PRIX

**4.1 CONTRAT ANNUEL D'ENTRETIEN PRÉVENTIF DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DE L'ARÉNA
RÉSOLUTION NO 11878-04-20**

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a procédé par demande prix à la compagnie A. Tremblay & Frères Ltée ainsi qu'à la compagnie BONAIR SD Inc. en vue d'octroyer le contrat annuel d'entretien préventif du système de réfrigération de l'aréna;

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MARDI 14 AVRIL 2020

ATTENDU QUE la compagnie A. Tremblay & Frères a présenté l'offre la plus avantageuse, en conformité avec les exigences requises ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSÉE ASSELIN ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS DU CONSEIL MUNICIPAL QUE la Ville de Clermont accepte l'offre de la compagnie A. Tremblay & Frères Ltée au montant de 2 069,55 \$ incluant les taxes applicables. (P1-2020-04-14)

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Bruno Tremblay, A. Tremblay & Frères Ltée ainsi qu'à monsieur Mathieu Lévesque, BONAIR SD Inc.

4.2 ACQUISITION D'UN CAMION PICK-UP DODGE 2020 RÉSOLUTION NO 11879-04-20

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a présenté une demande de prix à la compagnie Clermont Chrysler en vue de procéder à l'acquisition d'un véhicule pick-up neuf pour le service des travaux publics ;

ATTENDU QUE conformément à son règlement sur la gestion contractuelle, la Ville de Clermont peut acquérir de gré à gré un bien de moins de 100 000 \$, après vérification d'un juste prix et rotation des fournisseurs s'il y a lieu ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS de procéder à l'acquisition d'un camion pick-up Dodge Ram 1500 4 X 4, 2020, de la compagnie Clermont Chrysler au coût de 45 967 \$ taxes incluses. Le coût d'acquisition de ce véhicule a été prévu à même les revenus de l'année financière 2020.

QUE la présente résolution soit adressée à Monsieur Marc-André Jean, Clermont Chrysler Inc.

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 MESURES EN LIEN AVEC LA COVID-19 RÉSOLUTION NO 11880-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont entérine les actes suivants, dictés et mis en place par la direction générale de la municipalité, en conformité avec les recommandations et obligations de la Santé publique du Québec :

13 mars 2020

Annulation de la location de glace pour le spectacle du CPA Les Carrousels et pour le tournoi de hockey Olympique

15 mars 2020

Fermeture des lieux de rassemblements (aréna, chalet des loisirs, bibliothèque, maison des jeunes, gymnase de l'école et Gym Santé Plus)

17 mars 2020

Fermeture de l'hôtel de Ville au public

24 mars 2020

Adaptation du personnel en respect des services essentiels – autorisation de travail à distance

1^{er} avril 2020

Fermeture du terrain de jeux (7 rue Maisonneuve)

5.2 GEL DU TAUX D'INTÉRÊT RÉSOLUTION NO 11881-04-20

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MARDI 14 AVRIL 2020

ATTENDU l'état d'urgence sanitaire déclaré sur tout le territoire québécois ;

ATTENDU QUE par son décret no. 223-2020 en date du 24 mars, le gouvernement du Québec a suspendu toute activité non essentielle en milieu de travail et ce jusqu'au 4 mai 2020;

ATTENDU QUE cette décision fragilise les capacités financières des contribuables de la municipalité ;

ATTENDU QUE les prochains versements de taxes municipales sont fixés au 1^{er} avril, 1^{er} mai, 1^{er} juin, 1^{er} juillet et 1^{er} août;

ATTENDU QUE la Ville de Clermont désire aider ses contribuables en procédant à un gel temporaire du taux d'intérêt et de pénalité;

ATTENDU QUE la Ville de Clermont, par sa résolution no. 5736-12-94 fixait le taux d'intérêt et de pénalité annuels;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NADINE TREMBLAY ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE les taux d'intérêts et de pénalité de la résolution no 5736-12-94 sont suspendus et sont fixés à 0% jusqu'au 1^{er} juillet 2020 pour toutes les facturations foncières de l'année 2020 de la Ville de Clermont. Le taux d'intérêts et de pénalité continuera de s'appliquer sur les facturations diverses et les facturations foncières antérieures à l'année 2020.

5.3 PERMIS D'ALCOOL – ACTIVITÉS 2020 RÉSOLUTION NO 11882-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE Mme Brigitte Harvey, directrice générale, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Clermont, une demande de permis pour vendre des boissons alcoolisées au cours de l'année 2020, sur le site du Parcours des Berges « Alexis-le-Trotteur » ainsi qu'à l'aréna de Clermont ou à tout autre lieu propriété de la Ville de Clermont.

QUE la présente résolution soit adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, 560 Boulevard Charest Est, Québec G1K 3J3.

5.4 RENOUELEMENT DU BAIL AVEC LA CLINIQUE MULTIDISCIPLINAIRE MOTS À MAUX POUR LA LOCATION DE BUREAUX AU 4 RUE MAISONNEUVE RÉSOLUTION NO 11883-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE Madame Brigitte Harvey, directrice générale soit autorisée à signer le renouvellement du bail avec la Clinique Multidisciplinaire Mots à Maux pour la location de bureaux au 4 rue Maisonneuve.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 REPRISE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RÉSOLUTION NO 11884-04-20

ATTENDU QUE suite à l'adoption en première lecture du règlement no VC-454-20 « Règlement omnibus modifiant certaines dispositions du règlement de zonage no VC-434-13, du règlement de construction no VC-436-13 et du règlement sur le plan d'implantation et d'intégration architecturale no VC-438-13, la Ville de Clermont a tenu une assemblée publique de consultation le 23 mars 2020 à laquelle aucun citoyen n'a assisté;

ATTENDU QUE dans le contexte de la déclaration d'état d'urgence sanitaire, la ministre de la Santé et des Services sociaux a publié un arrêté en date du 22 mars 2020 (2020-008), lequel prévoyait notamment que les consultations publiques (par exemple, préalables à l'adoption d'un règlement adopté en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme), qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens dans le contexte d'un processus décisionnel du conseil étaient suspendus jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SO-LANGE LAPOINTE ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE la Ville de Clermont annule l'assemblée publique de consultation du 23 mars 2020 qui devra être reprise suivant les procédures d'affichage obligatoires avant l'adoption en deuxième lecture du règlement no VC-454-20 « Règlement omnibus modifiant certaines dispositions du règlement de zonage no VC-434-13, du règlement de construction no VC-436-13 et du règlement sur le plan d'implantation et d'intégration architecturale no VC-438-1.

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

Madame Brigitte Harvey, directrice générale procède au dépôt du rapport annuel concernant l'application du règlement VC-448-18 sur la gestion contractuelle, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. (P2-2020-04-14)

10.1 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO VC-367-20-6 CONCERNANT LA DIVISION DE LA MUNICIPALITÉ EN SIX DISTRICTS ÉLECTORAUX RÉSOLUTION NO 11885-04-20

ATTENDU QUE la directrice générale dépose à ce conseil le projet de règlement no VC-367-20-6 « concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux » qui sera soumis à la procédure de consultation publique conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

ATTENDU QU'un avis de motion en ce sens a été déposé à la séance extraordinaire du lundi 23 mars 2020;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le projet de règlement concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux soit adopté et qu'il soit soumis à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

10.2 ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NO 11873-03-20 - ADOPTION DU SECOND PROJET DU RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE VC-434-13, LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION VC-436-13 ET LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE VC-438-13 RÉSOLUTION NO 11886-04-20

ATTENDU QUE le conseil municipal a procédé à l'annulation de l'assemblée de consultation tenue le 23 mars 2020, à la suite de l'adoption en première lecture du règlement modifiant le règlement de zonage VC-434-13, le règlement de construction VC-436-13 et le règlement sur le plan d'implantation et d'intégration architecturale VC-438-13;

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MARDI 14 AVRIL 2020

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JO-SÉE ASSELIN ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE la Ville de Clermont abroge la résolution no 11873-03-20 adoptée le 23 mars 2020.

11. COMPTES

**11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE MARS 2020
RÉSOLUTION NO 11887-04-20**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois de mars 2020;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS de ratifier les déboursés de mars 2020 au montant de 1 093 159.08 \$ (*chèques manuels : 911 481.11 \$ + prélèvements : 181 677.97 \$*) ainsi que le versement des salaires de mars 2020 au montant de 71 147.75 \$. (*P3-2020-04-14*)

**11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 31-03-2020
RÉSOLUTION NO 11888-04-20**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de mars 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de mars 2020 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 120 803.95 \$. (*P3-2020-04-14*)

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO 11889-04-20**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON QUE l'assemblée soit levée à 20 h 26.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Brigitte Harvey
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE


Brigitte Harvey
Directrice générale